

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE  
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 25 MAI 2023**

**Nombre de membres :**

En exercice : 59  
Présents : 38  
Pouvoirs : 12  
Votants : 50

**Date de convocation et d'affichage :**

16 mai 2023

**Numéro :**

D20230525\_121

**Objet :**

Rétrocession à la Communauté de Communes de la Dombes des terrains acquis par l'EPF de l'Ain en vue de la création de l'extension de la ZA La Poyarosse à St Paul-de-Varax et celle de la ZA Les Charpennes à Marlieux

L'an deux mille vingt-trois, le 25 mai, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Romans, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON		x	
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET	x		
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND		x	
CHATENAY	Chrystèle	CURT	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	S. BIAJOUX
	Jean-François	JANNET		x	S. PERI
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	F. MARECHAL
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST		x	L. COMTET
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER		x	I.DUBOIS
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	x		
	Émilie	FLEURY	x		
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET		x	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	x		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET		x	
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR		x	JM. GAUTHIER
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER		x	S. GAUTIER
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE		x	L. LOREAU
	Patricia	ALLOUCHE		x	E. ESCRIVA
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER		x	C. CURNILLON
	Martine	MOREL-PIRON		x	
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x		
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	A.DUPERRIER
	Didier	FROMENTIN	x		
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT	x		
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		x	

Secrétaire de séance élue : **Sylvie BIAJOUX**

Rapporteur : **Stephen GAUTIER**

Plusieurs tènements situés sur les Communes de St Paul-de-Varax et Marlieux ont été acquis par l'EPF de l'Ain, pour le compte de la Communauté de Communes de la Dombes, en vue de la création de l'extension de la ZA La Poyarosse à St Paul-de-Varax et celle de la ZA Les Charpennes à Marlieux.

Aujourd'hui, la Communauté de Communes de la Dombes souhaite que ces terrains lui soient rétrocédés pour permettre la réalisation de ces opérations (Marché de maîtrise d'œuvre en cours de notification pour Marlieux, consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre prochainement lancée pour St Paul-de-Varax).

La rétrocession de ces parcelles s'inscrit dans le cadre des conventions de portage foncier signées avec l'EPF de l'Ain en date du :

- 14 juin 2019, pour St Paul-de-Varax, pour un portage de 12 ans avec paiement par annuités constantes,

- 26 février 2020, pour Marlieux, pour un portage de 12 ans avec paiement par annuités constantes.

Les conditions de la rétrocession sont les suivantes :

Extension ZA La Poyarosse, à St Paul-de-Varax

- o Parcelle cadastrée Section AB n°1 d'une surface de 14 890 m<sup>2</sup>, au lieu-dit La Poyarosse,
- o Montant de cession : 76 206,16 € HT, auquel s'ajoutent 318,02 € de TVA sur la marge, soit un montant total de **76 524,18 € TTC**
- o Montant des annuités déjà versées : 19 051,53 €
- o Reste à verser à l'EPF de l'Ain : **57 472,65 € TTC** (TVA sur la marge incluse)

Extension ZA Les Charpennes, à Marlieux

- o Parcelles cadastrées Section A n°1451 d'une surface de 12 514 m<sup>2</sup> et A n° 1452 d'une surface de 128 m<sup>2</sup>, au lieu-dit Charpennes,
- o Montant de cession : 95 825,42 € HT, auquel s'ajoutent 909,38 € de TVA sur la marge, soit un montant total de **96 734,80 € TTC**
- o Montant des annuités déjà versées : 23 956,35 €
- o Reste à verser à l'EPF de l'Ain : **72 778,45 € TTC** (TVA sur la marge incluse)

Un acte de vente global entre l'EPF de l'Ain et la CCD sera établi pour l'ensemble des terrains rétrocédés, pour un montant total de **130 251,10 € TTC**.

Les crédits correspondants sont inscrits dans les budgets annexes respectifs.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'approuver l'acquisition auprès de l'EPF de l'Ain des terrains destinés à la création de l'extension de la ZA La Poyarosse à St Paul-de-Varax et celle de la ZA Les Charpennes à Marlieux, dans les conditions mentionnées ci-dessus, pour un montant total de 130 251,10 € TTC,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer l'acte de vente correspondant ainsi que tout document relatif à ce dossier.

**Le Conseil communautaire**

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** l'acquisition auprès de l'EPF de l'Ain des terrains destinés à la création de l'extension de la ZA La Poyarosse à St Paul-de-Varax et celle de la ZA Les Charpennes à Marlieux, dans les conditions mentionnées ci-dessus, pour un montant total de 130 251,10 € TTC,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer l'acte de vente correspondant ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, le 25 mai 2023

La Présidente,  
Isabelle DUBOIS

